

EMPLOI DE LA LANGUE FRANÇAISE : LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE CASSATION

Category: [Commande, livraison](#)

Tag: [Insolite](#)



Les appareils que nous achetons viennent pour la plupart de l'étranger.

Le législateur a imposé depuis un certain temps des notices en Français. La Cour de Cassation confirme cette obligation. Nous publions ci-dessous 5 arrêts rendus entre avril 2000 et novembre 2009 sur le sujet. La situation est maintenant solidement établie.

Vous pourrez utiliser cette jurisprudence si la notice n'est pas dans notre langue...

- [L'arrêt n° 08-15002 du 24/11/2009](#)
- [L'arrêt n° 06-89330 du 13/11/2007](#)
- [L'arrêt n° 98-86408 du 26/04/2000](#)
- [L'arrêt n° 99-86216 du 14/11/2000](#)
- [L'arrêt n° 99-86217 du 14/11/2000](#)

